

CAPSO DIRISI – DGA – MARINE – SIMU – SHOM – ENSTA AU PAS DE COURSE !

**Commission
d'Avancement
du Personnel à
Statut Ouvrier
du CMG de
Rennes**

La CAPSO de regroupement des employeurs DIRISI, DGA, Marine, SIMU, SHOM et ENSTA s'est déroulée à Rennes le 19 juin dernier sur un rythme endiablé.

En préambule et comme de coutume, le Président répond aux déclarations des OS (organisations syndicales) présentes.

L'annonce très tardives des taux (28 mars 2025 à la place du 16 décembre 2024) a engendré des difficultés d'organisation. Le CMG et les employeurs ont essayé de rattraper le retard.

Pour 2026, le Président de la CAPSO est inquiet sur la parution des taux. La **CFDT** espère que le scénario de cette année ne se reproduira pas et que les travaux pourront se dérouler dans les temps.

La cartographie des CAPSO devrait évoluer pour les élections de 2026. Le directeur du CMG militait pour un format confortable pour tout le monde, son personnel mais aussi pour les organisations syndicales. Il précise que les 3 CAPSO du CMG de Rennes seraient maintenues. A suivre...

La LPM 2026-2030 bien que très favorable pour le Ministère des Armées ne profitera qu'à améliorer la capacité opérationnelle et une fois de plus, c'est le soutien, et donc le personnel civil qui en fera les frais. Cela n'est pas acceptable pour la **CFDT** qui revendique une amélioration des taux d'avancement et la pleine reconnaissance des personnels à statut ouvrier pour leur contribution essentielle au bon fonctionnement du Ministère.

Sur le traitement des dossiers de travaux insalubres, il est recommandé de déposer son dossier suffisamment longtemps à l'avance, surtout pour les agents ayant eu des employeurs qui ont disparu ou ont changé de noms comme DCNS et GIAT. Cela pose des problèmes dans l'historique des agents

et contraint le CMG à pratiquer « l'archéologie administrative » pour gérer au mieux les dossiers. La **CFDT** confirme que les délais de traitement sont effectivement très longs et encourage ses adhérents à prendre leurs précautions s'ils souhaitent un départ à court voire moyen terme.

Avancement de groupes OE

Groupes	Nombre de postes par ATE				
	DIRISI	DGA	MARINE	SIMU	SHOM
Groupe VII		4	4	1	
HG			1		1
HGN		1	2		
HCA	1	4	3	4	
HCB issu HG			1		
HCB issu HGN		1			
HCB issu HCA		3	1	2	
HCC		2	1		
HCD		1			
Formations qualifiantes		2	2	3	
Échelons	1	9	9	7	

Changement de profession à groupe égal : 1 pour la DGA et 1 pour la Marine.

Formations qualifiantes : profession pyrotechnicien pour la DGA, le SIMU et la Marine (Manche Mer du Nord), profession OCL – supply chain pour la Marine.

Liste d'aptitude : 3 à la DGA, 1 à la Marine, 1 au SIMU.

Avancement à l'ancienneté : 2 pour la Marine.

Avancement de groupes CED

Groupes	Nombre de postes par ATE				
	DIRISI	DGA	MARINE	SIMU	SHOM
Groupe VII					
HG					
HGN					
HCA			1		
HCB issu HG			1		
HCB issu HGN					
HCB issu HCA			1	1	
HCC	1	1			
Échelons			2		

Nomination de chefs d'équipe en 2024: 1 à la DIRISI, 2 à la Marine, 4 au SIMU

Avancement de groupes TSO

Groupes	Nombre de postes par ATE				
	DIRISI	DGA	MARINE	SIMU	SHOM
T5			1		
T5bis			1		
T6	1	2			
T6bis		2	1	1	
T7	1	1	1		
TSO Anciens	1	2	2		
Sorties des Cours nationaux		3		2	
Echelons	1	4	1	1	

Les élus **CFDT** sortent de cette CAPSO satisfaits, contrairement à l'année dernière, et avec un sentiment de travail (bien) accompli.

Les essais devraient se tenir au plus vite (après l'été). Les dossiers des agents concernés par un départ dans l'année et promus au choix seront prioritaires afin que leur avancement soit pris en compte dans le calcul de leurs droits.

Le Président de la CAPSO conclut la séance en souhaitant que la qualité du travail perdure l'année prochaine avec des pré réunions encore mieux préparées. Pour la **CFDT**, cet enjeu repose sur le dialogue social mis en place par les ATE.

La CFDT continue de revendiquer une réelle politique de recrutement dans toutes les professions ainsi que la mise en place de mesures d'attractivité et de fidélisation afin d'éviter les fuites de compétences.



Rennes, le 19/06/2025

Pour mieux vous défendre, contactez ou rejoignez la CFDT !